

Programme de fidélité Sublime'sVIP

CONDITIONS GENERALES DU PROGRAMME DE FIDELITE

Le programme de fidélité SUBLIME (ci-après le « Programme ») est proposé par la société SUBLIME, Société par Action Simplifiée au capital de 10.000 € dont le siège social est sis 46, boulevard du Lac – 95880 Enghien Les Bains, immatriculée au RCS de Pontoise sous le n°789 768 850 (ci-après le « Gestionnaire »). Ce Programme a pour objet de faire bénéficier chacun de ses adhérents (ci-après individuellement désigné le « Membre ») des avantages décrits ci-après.

Ce programme de fidélité permet en fonction des achats de cumuler des points et d'obtenir des avantages.

Toute adhésion au programme de fidélité entraîne l'acceptation pure et simple par le membre des présentes conditions générales d'utilisation.

1. DÉFINITIONS

Achat : transaction effectuée dans le Showroom Sublime, hors services (ex : retouches), et ayant donné lieu à facturation et paiement par tout moyen hors carte cadeau ;

Action : (i) tout Achat, et/ou (ii) toute interaction avec Sublime, et donnant le droit à l'attribution de points de fidélité dans les conditions précisées sur le Site

Avantage : tout avantage lié au Programme à l'exclusion de toute conversion de point en chèque de fidélité ;

Client : personne ayant effectué un Achat ;

Etablissement : magasin, site internet ;

Membre(s) : personne(s) physique(s) ayant adhéré au Programme ;

Point : unité générée par un Membre sur son compte de fidélité suite à toute Action effectuée et dont le cumul donne droit à l'attribution de chèque de fidélité ;

Récompense : toute conversion de Points en chèque de fidélité ;

Régularisation : crédit de Points faisant suite à une réclamation du Membre ;

2. ADHESION AU PROGRAMME

2.1 Conditions d'adhésion au Programme

L'adhésion au Programme est gratuite et ne suppose aucun Achat préalable.

Le programme est proposé à tout client particulier, personne physique majeure. Il n'est pas ouvert aux personnes morales ou aux groupements et est réservé à un usage non-professionnel.

En adhérant au Programme, le Membre reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation du Programme et les accepter expressément.

De même, le Membre reconnaît que les conditions générales d'utilisation du Programme peuvent à tout moment être modifiées. C'est pourquoi, le Membre s'engage à prendre régulièrement connaissances des conditions générales du Programme sur le Site.

Pour toute adhésion au Programme en magasin, le nouveau membre devra communiquer son identité, son numéro de téléphone portable et son adresse e-mail. A défaut d'avoir communiqué son numéro de portable et une adresse e-mail lors de son adhésion en magasin, le nouveau Membre devra créer son compte sur le Site. Dans ce cas, il devra communiquer les mêmes données personnelles que lors de la création de son compte en magasin afin de permettre au Gestionnaire de rattacher le compte créé sur Internet à son compte créé en magasin.

Pour toute adhésion au Programme via Internet, le Membre devra choisir un mot de passe qu'il s'engage à conserver confidentiel et à ne le communiquer à personne. Ce mot de passe permettra au Membre d'avoir accès à son compte « Espace Sublime ».

Le Membre, en sa qualité de garant de la confidentialité de ses identifiants donnant accès à son compte de fidélité, reconnaît être responsable de toute utilisation qui pourrait être faite de son compte.

2.2 Modalités d'adhésion

Pour devenir Membre et pouvoir disposer d'un compte de fidélité, le Client et/ou prospect devra nécessairement communiquer à minima les données à caractère personnel suivantes le concernant :

- Nom,
- Prénom,
- Date de naissance,
- n° de téléphone mobile et adresse mail.

A défaut de communiquer tout ou partie de ces données, le Gestionnaire ne pourra prendre en compte la demande d'adhésion du Client ou prospect ni lui octroyer un compte de fidélité.

Lors de son adhésion au Programme, le Client et/ou prospect s'engage à communiquer des informations complètes, exactes et à jour afin de valider son adhésion au

Programme et lui permettre de bénéficier pleinement des Récompenses et/ou Avantages liés à son adhésion au Programme. Le Membre devra également mettre à jour, via son compte de fidélité, ses données en cas de changement. Le Membre dégage de toute responsabilité le Gestionnaire en cas de non-attribution d'Avantages et/ou de Récompenses inhérentes à la communication d'informations erronées et/ou non-actualisées.

La communication de ses données personnelles validera la création du compte de fidélité du Membre ; étant entendu que dès la création de son compte de fidélité, le Membre pourra bénéficier de façon immédiate de toutes les fonctionnalités du Programme.

2.3 Avantages résultant de l'adhésion

L'adhésion au Programme donne droit à des Avantages utilisables dans la boutique Sublime.

Les Avantages du programme Sublime's VIP sont notamment :

- un programme gratuit
- des réductions personnelles,
- des invitations aux ventes privées,
- la garantie retour sans ticket,
- 5% de remise tous les mardis
- une surprise pour l'anniversaire, etc

Comment acquérir les points Sublime'sVIP ?

- La première adhésion au programme de fidélité donne lieu à la remise de 1.000 points Sublime'sVIP sur votre compte fidélité, pour vous souhaiter la bienvenue. Ces points sont utilisables dès le lendemain de la souscription, après validation des données personnelles, et pendant toute la période d'adhésion au programme.
- Sur indication de vos coordonnées, les achats effectués à la boutique Sublime permettent de cumuler des points à raison de 100 points par euro d'achat. Ainsi, pour un achat d'une valeur de 47,95€ le compte du client sera crédité de 4.700 points Sublime'sVIP.
- Pour votre anniversaire, nous vous offrons 3000 points bonus pour tout achat effectué durant le mois calendaire de votre date d'anniversaire.
- Soyez ambassadeur de notre marque Sublime : pour chaque parrainage, bénéficiez de 30.000 points bonus crédités sur votre compte fidélité.

Lorsque le seuil des 15.000 points est atteint, un bon d'achat d'une valeur de 15 euros est généré dans le compte fidélité du client et utilisable en magasin. Le bénéficiaire est informé par e-mail de la génération de ce bon. L'excédent de points acquis se cumulera avec les achats ultérieurs. Le solde de points est consultable sur demande, en caisse du magasin.

- L'adhésion au programme Sublime'sVIP, permet de bénéficier tous les mardis de 5% de remise sans condition et cumulable avec toutes les opérations en cours.

Le détail des Avantages est accessible sur le Site. Le Membre reconnaît que les Avantages peuvent être modifiés à tout moment par le Gestionnaire.

3. COMPTE DE FIDÉLITÉ

3.1 Accès au compte de fidélité

L'accès au compte de fidélité permet notamment au Membre de :

- consulter son solde de points (uniquement sur demande en caisse du magasin, ou par e-mail) ;
- s'abonner aux newsletters et communications liées au Programme ;
- accéder à des offres et des services personnalisés.

Le Membre peut accéder à son compte de fidélité dans la boutique Sublime, ou sur le site web www.sublime-france.com dans son Espace Sublime s'il en a créé un.

3.2 Acquisition de Point(s)

Pour que toute Action ouvre droit à un crédit de point sur son compte fidélité, selon le mécanisme d'acquisition de Point prévu, le Membre devra au préalable s'être valablement identifié.

Les Points sont strictement personnels et non cessibles. Certaines restrictions (dates, périodes, etc.) peuvent s'appliquer. Pour les connaître, le Membre devra se référer au Site et/ou s'informer auprès du gestionnaire.

Le Membre reconnaît que les Points ne constituent pas un moyen de paiement et n'ont aucune valeur monétaire ; aucune somme d'argent ne sera remise pour des Points perdus et/ou non utilisés.

3.3 Validité des Points

Les Points cumulés sur le compte de fidélité sont valables douze (12) mois (365 jours consécutifs) à partir de la date de la dernière Action réalisée par le Membre. Il est donc bien entendu que toute nouvelle Action du Membre avant l'expiration des douze (12) mois de validité des Points donnera lieu à une nouvelle durée de validité des Points cumulés sur le compte de fidélité pour une nouvelle durée de validité de 12 mois (365 jours consécutifs).

Si aucune Action n'est effectuée sur le compte de fidélité pendant une période de 365 jours consécutifs et révolus, tous les Points du compte du Membre seront perdus et supprimés du compte de fidélité du Membre, et ce sans information préalable de ce

dernier et sans que la responsabilité du Gestionnaire puisse être engagée à cet égard ; ce que le Membre reconnaît et accepte expressément en adhérant au Programme.

3.4 Conversion des Points

Les Points sont convertibles en Récompenses selon des modalités précisées sur le Site internet de Sublime.

Les Récompenses consistent en des chèques de fidélité d'une durée de validité de deux (2) mois à compter de leur émission, et directement utilisables pour tout Achat dans la boutique Sublime.

Les Récompenses sont cumulables entre elles sous réserve de leur validité. Les Récompenses sont également cumulables avec toute offre commerciale valable au sein des Etablissements.

En cas de retour de produits après un Achat, les Points cumulés lors de cet Achat seront retirés du compte fidélité pour la valeur correspondant au(x) produit(s) retourné(s).

- Si les Points cumulés avaient donné lieu à une Récompense, celle-ci restera effective et les Points demeureront déduits du compte de fidélité du Membre.
- Si la déduction des Points correspondant à la valeur des produits retournés devait rendre le solde du compte de fidélité du Membre négatif, celui-ci serait automatiquement remis à zéro.

3.5 Consultation du compte et réclamation

Le Membre peut consulter le solde de son compte de fidélité à tout moment en caisse au magasin, ou sur demande écrite adressée au Gestionnaire.

Si le Membre constate que des Points n'ont pas été correctement crédités dans un délai maximum de sept (7) jours calendaires suivant une Action, il peut demander que le solde soit ajusté dans les six (6) mois suivant cette Action (en cas d'achat, le contrôle se fera sur contrôle de la facture ou du ticket de caisse, qui feront foi).

Pour toute réclamation, le Membre devra contacter le service clients du Programme par téléphone au n° 01 34 18 82 94 (coût d'un appel local) ou adresser un message au service client :

- à l'adresse e-mail suivante : Info@sublime-France.com ;
- ou à l'adresse postale suivante : Sublime, 26 Boulevard du Havre, 95220 HERBLAY

4. RESPONSABILITÉ DU MEMBRE

Tout manquement aux présentes conditions d'utilisation du Programme par un Membre, toute utilisation abusive ou frauduleuse des Points, toute falsification des informations communiquées, ainsi que tout comportement préjudiciable ou répréhensible (notamment fâcheux, malveillant ou insultant à l'égard du personnel des magasins)

pourra entraîner (i) la résiliation de l'adhésion du Membre au Programme, et/ou (ii) la suppression des Points de son compte, et ce sans préavis ni indemnité. Cette résiliation s'opérera sans préjudice de toute possibilité d'action du Gestionnaire pour la réparation de son préjudice.

5. DESINSCRIPTION DU PROGRAMME

5.1 A L'INITIATIVE DU MEMBRE

Le Membre peut à tout moment se désinscrire du Programme dans son compte de fidélité.

5.2 A L'INITIATIVE DU GESTIONNAIRE

Toute utilisation du Programme contraire aux présentes conditions générales d'utilisation pourra être sanctionnée par (i) l'annulation immédiate des Avantages et/ou Récompenses, et/ou (ii) la clôture du compte et/ou (iii) la suppression de l'ensemble des Points cumulés sur le compte de fidélité, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée par le Membre, et ce à quelque titre que ce soit.

5.3 EFFETS DE LA DESINSCRIPTION AU PROGRAMME

Dans tous les cas, la fin de l'adhésion au Programme implique un retrait complet du Programme et la fin définitive de toute relation entre le Gestionnaire du Programme et le Membre. La désinscription au Programme à l'initiative du Membre n'entraîne toutefois pas la suppression des Points cumulés sur ledit compte qui demeurent valides pendant toute leur durée de validité telle que précisé à l'article 4.3 des présentes conditions générales.

6. DONNÉES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel concernant le Membre collectées dans le cadre du Programme sont collectées et traitées par le Gestionnaire, en qualité de responsable du traitement.

Ces données concernent les données collectées pour les besoins de l'adhésion au Programme telles que rappelées à l'article 2.2 des présentes Conditions Générales, mais également les données collectées notamment dans le cadre des Actions réalisées par le Membre aux fins de permettre au Gestionnaire de comptabiliser ces Actions et lui octroyer les Avantages et/ou Récompenses prévus au titre du Programme. Ces données peuvent ainsi consister en des données résultant des Actions réalisées par le Membre notamment sur des sites tiers tels que les réseaux sociaux.

Les informations collectées sont nécessaires pour (i) l'adhésion du Membre au Programme et la création d'un compte de fidélité associé, (ii) pour l'animation et le

fonctionnement du Programme, et (iii) pour l'octroi des Avantages et/ou Récompenses prévus aux présentes.

Les données à caractère personnel concernant le Membre collectées et traitées dans le cadre du Programme sont destinées aux services du Gestionnaire en charge du Programme, ainsi que ses éventuels sous-traitants, afin de permettre l'animation et le fonctionnement du Programme.

Ces données à caractère personnel sont également susceptibles d'être communiquées à des partenaires sous réserve d'avoir obtenu l'accord du Membre afin de permettre de lui envoyer des communications.

Le Membre est informé que ce traitement automatisé d'informations a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le numéro xxx.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 telle que modifiée, le Membre dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition, pour motif légitimes, des données personnelles le concernant.

Le Membre pourra exercer ses droits en s'adressant à

- Par courrier : Sublime, 26 Boulevard du Havre, 95220 HERBLAY
- Par courriel : info@sublime-france.com.

7. COMMUNICATIONS

Les Informations relatives au Programme sont transmises au Membre à l'occasion des communications Sublime, sous réserve d'avoir donné son accord pour recevoir des communications de ces dernières.

En refusant de recevoir ces communications, le Membre reconnaît et accepte de ne pas ou plus être informé de l'acquisition de Récompenses et/ou Avantages relatifs au Programme, et reconnaît devoir se renseigner dans l'un des Etablissements pour connaître son droit ou non à Récompense et/ou à Avantages. Dans un tel cas de figure, le Membre reconnaît et accepte de dégager le Gestionnaire de toute responsabilité en cas d'impossibilité de faire valoir ses droits à Récompense(s) et/ou Avantage(s).

8. RESPONSABILITE DU GESTIONNAIRE

L'adhésion au Programme implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites propres à Internet, notamment en ce qui concerne : les performances techniques ; les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption ; et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

Il est précisé que le Gestionnaire ne peut être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site internet de Sublime et/ou au compte de fidélité.

La responsabilité du Gestionnaire ne saurait non plus être engagée en cas de modification, et/ou de suppression du Programme.

En cas d'arrêt du Programme, le Gestionnaire informera les Membre par e-mail moyennant le respect d'un préavis de deux mois. A l'expiration dudit délai à compter de l'envoi de l'e-mail avertissant de la suppression du Programme, les Points non convertis et/ou Récompenses non utilisés seront supprimés sans que le Membre ne puisse former de réclamation ni demander une compensation et/ou indemnité, à ce titre.

9. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU PROGRAMME ET LOI APPLICABLE

Toute adhésion au Programme implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales d'utilisation par les Membres. Les présentes conditions générales prévalent sur tout document et/ou programme antérieur. En cas de litige entre un Membre et le Gestionnaire relatif au Programme, les parties s'engagent à rechercher en priorité un règlement amiable.

La loi française est seule applicable. Tout différend ou litige qui surviendrait dans le cadre des présentes qui ne serait pas résolu à l'amiable entre les parties sera soumis aux tribunaux compétents.